

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	51 (1922)
Heft:	4
Rubrik:	Notre Caisse de retraite

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organ de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 5 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauteville-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*,

Le Bulletin pédagogique et le Faisceau mutualiste paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *Notre Caisse de retraite.* — *Les Soliloques de M. l'inspecteur Camogram.* — *Notre dernier mot.* — *Des compléments du verbe.* — *Quelques études sur l'orthographe des écoliers (suite).* — *Echos de la presse.* — *Chronique scolaire.* — *Communiqué.* — *Société des institutrices.*

Notre Caisse de retraite

Le 14 février, le Grand Conseil acceptait, sans modification, après troisième lecture, la loi sur la Caisse de retraite. Si le canon n'a point tonné, les cœurs ont allégrement bondi en de nombreuses poitrines. Nous laissons au *Faisceau mutualiste* le soin de commenter cet « événement », car c'en est un, à la réussite duquel il a pris une part méritoire.

Mais nous ne pouvons taire notre joie, ni notre reconnaissance à ceux qui ont assuré nos vieux jours, comme aussi à ceux qui ont eu, pour le personnel enseignant du canton, des paroles de gratitude et d'encouragement. Nous y répondrons tous de la meilleure manière, qui est celle qu'on attend de nous : en les méritant mieux encore. Elever nos enfants selon la tradition de notre pays, selon l'esprit chrétien qui est celui de toutes les familles fribourgeoises, former des intelligences de jugement sain, des cœurs généreux, de solides volontés, c'est, ce sera notre tâche, une tâche à laquelle nous attachons notre honneur.
